

Observatoire de la liberté de création



Communiqué de l'Observatoire de la liberté de création

Paris, le 4 mai 2009

Contre le délit de blasphème : soutien à l'écrivain Nedim Gürsel

L'Observatoire de la liberté de création apporte son soutien à l'écrivain Nedim Gürsel, victime d'un procès en blasphème en Turquie pour son livre *Les Filles d'Allah*.

Le président du tribunal de Sisli accuse Nedim Gürsel d'outrage à la religion et de blasphème pour son dernier livre, sorti dans son pays en mars 2008 et qui doit paraître en France en octobre prochain.

L'écrivain, qui réside actuellement à Paris mais se rend régulièrement à Istanbul, avait tout d'abord obtenu un non-lieu, mais la décision du tribunal a finalement été annulée par le procureur de la République. Nedim Gürsel est à nouveau appelé à la barre le 5 mai 2009 pour « dénigrement des valeurs religieuses de la population », ce qui, selon l'article 216 du Code pénal turc, est passible d'une peine de six mois à un an de prison.

La Turquie a déjà été condamnée à de nombreuses reprises par la Cour européenne des droits de l'Homme pour ses atteintes à la liberté de création.

La France n'est pas à l'abri de ce type de procédure : dans l'affaire de l'affiche publicitaire reproduisant la cène de Léonard de Vinci poursuivie par les évêques de France, il avait fallu l'intervention de la cour de cassation pour rappeler que le délit de blasphème n'existe pas dans notre république. Il existe en Turquie et il est incompatible avec la liberté de création.

L'Observatoire demande à l'Etat turc de libérer Nedim Gürsel de ces poursuites indignes.

Sont membres de l'Observatoire :

- Acid
- Aica France
- FRAAP, Fédération des Réseaux et Associations des Artistes Plasticiens
- Groupe 25 Images
- Société des Gens de Lettres (SGDL)
- UGS
- SRF

Contact : service communication LDH : communication@ldh-france.org - 01 56 55 51 08